

Le château de Montbrun bocage



Le château et la seigneurie de Montbrun

D'après M. Henri Ménard, historien de Montesquieu-Volvestre qui s'est penché sur les archives de Montbrun, le nom « Mont brun » ferait référence à la couleur brune des sapins de la forêt communale. Pour d'autres, le nom viendrait d'un certain Bruno, simple soldat de la période romaine ou franque, à qui on a attribué des terres ou qui s'en est emparé, sur lesquelles vivaient des communautés de paysans. Un semblant de « château » en bois se serait élevé sur la pente ouest de la butte et une palissade dressée au bas, près du ruisseau, à l'endroit que l'on appelle encore le « pleich » aurait servi de défense, pour les gens et le bétail, contre d'éventuels brigands. D'où le nom Mont de Bruno, « Montebruno » dans le langage du pays. Il ne reste aucune trace de cet habitat, excepté dans les noms.

En 1229 le castel de Montebruno fait partie de l'hommage de Roger de Franco de Casali au comte de Foix, Roger Bernard II. Montbrun est cité également dans le dénombrement des possessions du Comte de Foix en 1263 : Dénombrement et aveu des terres, châteaux, villages, etc, que le comte de Foix tenait en fief du Roi de France. (Anno 1263)

« Item, castrum de Montebruno ; et villarium de Castelono, et nemora de Argan ; et castra de Camarada et de Montefano. »

Après les invasions sanglantes des Sarrazins, aux 8e et 9e siècles, la religion chrétienne s'est implantée dans notre petite région montagneuse sous l'influence des monastères, en particulier, ici, de celui des bénédictins du Mas d'Azil. Sous l'impulsion des moines défricheurs, de nombreux

"casals" (exploitations agricoles) étaient implantés à la Rivière de Paris déjà au 12^e siècle. qui dépendaient du monastère du Mas d'Azil et aussi, en partie, des religieuses de Sainte-Croix. Certaines de ces communautés étaient regroupées autour de chapelles champêtres dont M. Ménard a retrouvé les traces en consultant les archives communales : Saint Martin de Mounias ou de Saint Michel, située à l'est de la ferme de Maougnas où le livre terrier de 1617 signale le "camp de la gleise de Maougnas, confrontant le ruisseau de Paris." Elle est mentionnée également dans le cartulaire du Mas d'Azil. (Abbé Cau Durban - Abbaye du Mas d'Azil - Foix 1887 - p15)

A la même époque, ou un peu plus tard, existait aussi l'église Saint-Hilaire ou Saint-Alary qui fut probablement l'église matrice du lieu. Une tradition, recueillie par Monsieur Adoue, instituteur en 1885, assurait que le village primitif aurait été établi à "Las Islos" donc à proximité immédiate de Saint-Hilaire. Cette église s'élevait dans l'angle nord-ouest du cimetière où l'on distingue encore la trace de ses fondations. Ses dimensions étaient de 7 canes de long sur 4 de large. L'abside était voûtée en cul de four et le sol pavé de pierres de taille. L'évêque qui relève ces caractéristiques lors de ses visites de 1624 et de 1725, remarque aussi sur la porte des lettres très anciennes qu'il ne peut déchiffrer. On y disait alors la messe chaque dimanche. Elle fut peu à peu abandonnée, ruinée puis rasée. En 1752, l'évêque qui la visite la situe à 1000 pas du village, près du cimetière et indique qu' "elle est entourée d'un fossé avec un pont à chaque bout".

L'église Saint Pey de Tessens figure en 1247 dans l'énumération des possessions de l'abbaye du Mas d'Azil. Située sans doute à Gamas, au lieu de Tessens indiqué dans le dénombrement de 1272 du comté de Foix. En tout cas une église existait bien là autrefois. Le livre terrier de 1617 indique que Bertrande Malhet possède une terre à Gamas derrière l'église, confrontant cette église et le chemin public..

La chapelle de Montaut paraît fort ancienne. Construite près d'une source, peut-être vestige d'un celte païen et qui devint alors miraculeuse, La construction primitive ayant disparu elle fut sans doute réédifiée par les Villemur qui étaient également seigneurs de Montaut. L'évêque qui la visite au XVII^e s. rend compte de ses dimensions 10 canes de long sur 4 de large. Son abside est voûtée en cul de four et elle est bien pavée. Elle est magnifiquement ornée. L'autel est en bas-relief avec des colonnes. Sur le milieu trône une statue de la Vierge avec l'enfant, filetée d'or, devant un retable également doré. Chaque année, à la fête de l'Assomption, on y venait en procession depuis l'église paroissiale. Une fontaine limpide et abondante y rafraîchissait les pèlerins. Au siècle dernier, le curé Anjalbert, conservant l'abside, transforma la nef en basilique moderne pour accueillir les fidèles qui s'y pressaient. La clé de voûte d'une porte, datée du 31 mars 1744,

rappelle les travaux de ses prédécesseurs. (Livre terrier de Montbrun 1617 - M. Ménard - Eglises perdues de l'ancien diocèse de Rieux.

Ces chapelles et les terres qui les entourent sont des possessions privées, gérées par des propriétaires qui les ont fondées, qui en assurent la protection et prélèvent des taxes. C'est le système féodal. Quelques familles de propriétaires terriens sont devenus des seigneurs : ils assurent l'organisation de la société, la justice, la défense des paysans et, en échange, perçoivent des taxes, les droits seigneuriaux. Mme Florence Guillot, au cours d'une conférence sur « La seigneurie de Montbrun », le 13 novembre 2010, nous a cité quelques noms de ces familles. Nous avons vu, plus haut, Franco de Casali mais il y avait aussi un certain Perioninus et Pérégrin de Savinhaco et surtout Gerin d'Amploupteo et sa femme Anglésie de Montagut. Mme Guillot nous a cité également les noms de notaires de Montbrun qui ont signé des actes en 1244 et 1288, ce qui indique déjà à ce moment, un habitat important.

Le château de Montbrun existait probablement au 12^e siècle mais le village de Montbrun, tel que nous le connaissons, est né probablement dans le courant du 13^e siècle. Il regroupait, près du château, des agriculteurs, des artisans, des commerçants qui avaient quelques droits coutumiers et aussi des devoirs dont le plus important était le paiement de redevances au seigneur. Ce n'était peut-être pas le village primitif. Nous avons vu, plus haut, qu'une légende, rapportée par M. Adoue, instituteur, dans sa monographie du village en 1885, fait état d'un habitat situé à proximité de la chapelle Saint Hilaire, au cimetière. M Ménard également, nous dit : « Il convient de citer, pour être aussi complet que possible. la tradition qui place un vieux village et un cimetière à La *Baquère*, sur le mamelon, 200 mètres au nord de la croix de Rame. Au cours de labours, nous a dit M. Delqué, on trouve encore quantité de matériaux de construction. Le terrier de 1617 indique que "le sieur Barinonet tient terre à Saint *Etienne*" que les confronts indiqués situent en ce lieu. La présence sur le proche périmètre des croix de Baraillas, de Pater, de Rame et de Plagne. constitue un indice de cette possibilité. » (M. Ménard - Notes sur Montbrun).

C'est Gerin d'Amploupteo, au nom de sa femme Anglésie de Montagut, qui mettra en écrit ces droits et ces devoirs, en octroyant, en 1280, une charte de coutumes, complétée en 1283. Cette charte, dont une copie de la même époque est conservée aux Archives départementales du Gers à Auch, inventoriée sous le n° 13300 bis, nouveau fonds, est écrite dans la langue parlée à Montbrun, village situé sur la limite même du gascon et du languedocien. Elle nous apporte une foule d'informations sur la vie du village, en particulier sur la place accordée aux activités agricoles.

Les habitants possèdent des jardins, des vergers, des vignes, des champs, du bétail ... qui sont protégés contre les vols et les dégradations. Elle organise les contraintes collectives comme le ban des vendanges, des moissons, la fixation du montant des amendes (en monnaie de Toulouse), « le franc usage des bois, de l'eau, des herbes », les dimensions des rues, des immeubles ; Montbrun n'est pas répertorié comme une bastide mais son tracé est aussi régulier comme un lotissement actuel. Enfin le seigneur nomme son bayle et quatre consuls, renouvelés chaque année, pour l'exécution de la loi seigneuriale. Si la grande propriété appartient au seigneur, les villageois, qui vivent à l'intérieur des murs, ont des droits codifiés dans ce document.

Pendant longtemps le territoire de Montbrun, avec les Montagut et les Lévis, a été sous l'influence, tantôt des comtes de Comminges, tantôt des comtes de Foix, ce qui explique peut-être, les hommages rendus ou retirés aux suzerains. Vers la fin du 13^e siècle la seigneurie appartenait à Anglésie de Montagut, fille de feu B. de Montagut. Elle avait épousé Gérin d'Amplouputeo écuyer. En 1295, elle rendit hommage au comte de Foix pour le château et le village de Montbrun. Elle épousa, en secondes noces (1290), Thibaud de Lévis (premier Thibaud de la branche montbrunaise des Lévis) deuxième fils de Guy III de Lévis et d'Isabelle de Marly, à qui elle apporta la seigneurie de Montbrun (pièce 8°392 - Archives départementales de la Haute Garonne) et lui donna trois enfants : Thibaud II, baron de Montbrun - Gaillarde, dame de Montagut épousa Guillaume de Narbonne - Anglésie épousa Pierre, seigneur de Bueil. Thibaud 1^{er} mourut en 1309 et un peu plus tard son épouse transporta au roi, Philippe IV le Bel, contre récompense toutes ses possessions de Montagut et autres places. En 1315 elle désavoua les hommages rendus au comte de Foix et prétendit relever du Comte de Toulouse depuis cent ans.

Thibaud II de Lévis, baron de Montbrun, de Lapenne et de Saint Benoît, fut, jusqu'en 1316, sous la tutelle de son oncle Pierre de Lévis, évêque de Cambrai ; Pierre, au nom de son neveu, fait en 1316, serment de fidélité au roi Philippe le Long. En 1343, le roi Philippe VI, le récompense pour service des guerres de Gascogne ; il servit encore, avec 23 écuyers et 48 sergents dans ces guerres de Gascogne entre 1350 et 1351 et il eut pour la garde de ses places du 18 février 1359 au 17 avril 1360, un chevalier, 28 écuyers, 50 sergents. Il mourut le 30 mai 1387 ayant institué pour héritier son petit-fils.

Entre 1321 et 1340, il eut plusieurs différends avec le comte de Foix au sujet de la seigneurie de Montbrun mais finalement Gaston II de Foix, se désista en sa faveur et Thibaud, toujours fidèle au comte, est désigné comme l'un des tuteurs de son fils, Gaston Fébus. Thibaud II avait épousé Séguine de Comminges, fille d'Arnaud d'Espagne, seigneur de Montespan, et petite fille d'Arnaud,

vicomte de Comminges et de Philippa de Foix. Ils n'eurent qu'une fille, Cécile. Les anciens du village racontaient encore, il y a une cinquantaine d'années, « qu'un puissant seigneur du voisinage qui en était épris, venait la voir en cachette, entrant au château par une porte dérobée » Je pensais que ce n'était qu'une légende, mais le fait est exact. Cécile fut enlevée par Charles d'Espagne, son parent, lequel l'épousa après s'être emparé du château de Montbrun et en avoir chassé son beau-père en 1374. De ce mariage naquirent deux enfants, Thibaud et Bertand d'Espagne, qui furent légitimés en 1379. Seul Thibaud survécut et ayant été institué pour héritier par son grand père, il devint, à quinze ans, seigneur de Montbrun, sous le nom de Thibaud de Lévis, troisième du nom. Enfin, en 1379, le duc d'Anjou, gouverneur du Languedoc, accorda des lettres de rémission à Charles d'Espagne pour le mettre à l'abri de toutes poursuites, en raison des services éminents rendus à la couronne par les prédécesseurs de Charles et de Cécile. (Histoire généalogique et chronologique - Les barons de Montbrun - Père Anselme et Dictionnaire biographique et généalogique des Ariégeois - Adelin Moulis - Lacour Rediviva et Histoire générale du Languedoc, tome X)

De sa femme, Marguerite, Thibaud III eut trois filles, Gabrielle, Eléonore et Jeanne. Le 18 décembre 1447 il faisait donation à sa fille Gabrielle des seigneuries de Montbrun, de Lescure et de Montastruc. Gabrielle avait épousé Pons de Villemur à une date proche du 4 août 1424, date à laquelle elle quittait la remise de sa dot. Cependant, la sœur de Gabrielle, Jeanne, épouse de Raymond Roger de Comminges, contestait cette donation et intentait, dès 1449, un procès à sa sœur. Ceci avait pour effet en 1454 de faire retirer à Pons de Villemur sa juridiction sur la seigneurie de Montbrun et de la placer sous la main du roi. C'est seulement le 18 avril 1460 qu'un arrêt du Parlement de Paris accordait un quart des revenus des seigneuries de Montbrun, Montastruc et Lescure, aux Comminges qui passaient un accord avec Pons de Villemur le 29 juillet 1462. Les négociations n'en continuaient pas moins si bien qu'en 1478 le fils aîné de Pons, Gaspard II de Villemur était dit seigneur unique de Montbrun et le fils de Raymond Roger de Comminges, Aymeric Roger, était dit seigneur de Montastruc.

La maison de Villemur de Pailhès posséda jusqu'en 1446 la vicomté de Villemur, une des plus anciennes du comté de Toulouse selon Chérin. Elle remontait sa filiation prouvée, d'après celui-ci, à Arnaud de Villemur qui épousa, en 1203, Isabeau de Narbonne et en eut Raymond Ch. croisé, marié en 1237 à Jeanne de Lévis Mirepoix. Leur 5e descendant, Pons, Sénéchal, gouverneur de Foix, épousa, en 1424, Gabrielle d'Espagne et en eut Gaspard, allié à demoiselle de

Mauléon(1468), puis le 7 juin 1478 à Marguerite de Faudoas, enfin à Rose d'Armagnac le 16 décembre 1498.

C'est en 1478 également que Sicard de Lapasse, qui fera souche à Montbrun, ayant acquis par son mariage avec Catherine de Cazalets, un fief à Montbrun, rendit hommage le 10 juin, par acte reçu par Graba, notaire du Carla, à noble Gaspard de Villemur, seigneur de Montbrun, Saint Pol et Pailhès.

Mariage, le 1er mai 1506, avec dispense, car ils étaient cousins issus de germains, de Jean de Villemur (né en 1479), fils de Gaspard avec Anne de Comminges, fille d'Aymeric Roger qui apportait la seigneurie de Montastruc tandis que Jean recevait de son père les seigneuries de Montbrun et de Lescure qui lui étaient remises en compensation de ses droits sur les biens de Gabrielle d'Espagne son aïeule.

Mariage de Catherine de Villemur (contrat du 4 novembre 1509), fille de Gaspard et de Rose d'Armagnac, avec Jean de Foix seigneur de Rabat. En 1526, le 23 mai, Rose d'Armagnac lèguera 2 écus à son petit-fils, Paul, né de cette union.

L'église du village, dédiée à Saint Jean Baptiste, dépendait de l'abbaye du Mas d'Azil. Un procès opposait depuis 1503, Gaspard de Villemur et l'abbé commendataire Arnaud II de Labarthe. Le bouillant Gaspard voulait empêcher l'abbé de recueillir les dîmes de Montbrun "auxquelles il avait droit depuis un temps immémorial". Un arrêt du Parlement de Toulouse rétablissant l'abbé dans ses droits est publié devant l'église le 9 décembre 1510. (Abbaye du Mas d'Azil. Abbé Cau-Durban p.26-Cité aussi par A. de Gaulejac)

Durant les XVe et XVIe siècle la famille de Villemur régna sur la seigneurie de Montbrun et transforma le château fort en construisant un corps de logis dont il reste quelques traces. Gaspard étant décédé en 1516, son fils Jean lui succéda. C'est très vraisemblablement Jean de Villemur qui commanda les fresques que nous admirons aujourd'hui puisque les experts les datent de 1515/1520 ce qui correspond à peu près à la date de la mort de son père et à la plénitude de sa puissance seigneuriale. Ce n'est sans doute pas une œuvre commandée par Gaspard qui ne semble pas avoir été particulièrement attaché à Montbrun qu'il avait donné à sa troisième épouse, Rose d'Armagnac dans son contrat demariage, pour en jouir après sa mort, sa vie durant. Il n'y résidait d'ailleurs pas puisque depuis le 20 janvier 1510 il était Sénéchal de Foix et depuis le 15 février 1510, capitaine du château de Foix. Après sa mort son épouse, Rose d'Armagnac, bien que seigneuresse de Montbrun, résidait au château de Bonnac d'où son beau-fils la chassait en 1518.

(M. GINESTY Président de l'Association des vieilles maisons de France (Ariège). Visite de Montbrun le 24 août 1990).

François, fils de Jean de Villemur et d'Anne de Comminges, ne paraît pas, contrairement à ses prédécesseurs, avoir eu une vie très mouvementée. Il n'était en possession d'ailleurs que de la moitié de la seigneurie de Montbrun, l'autre moitié ayant été attribuée, en 1532, lors de la succession de Gaspard, à son oncle, Jacques, fondateur de la branche des Villemur-Pailhès.

Jacques de Villemur, baron de Pailhès et de Saint Paul de Jarrat, au comté de Foix, gouverneur de ce comté après son père Gaspard, par commission du 25 janvier 1566, fut remplacé par son fils Blaise le 21 janvier 1583. Celui-ci céda peu après la place au protestant d'Audoin mais quoique bon catholique comme son père et son grand-père, il resta toujours fidèle au roi de Navarre, son suzerain. (futur Henri IV)

Bertrand fils aîné de François fut le dernier descendant mâle de la famille. Il fut blessé en 1570, pendant les guerres de religion entre catholiques et protestants, d'un coup d'arquebuse à la cuisse, au siège du Carla et mourut des suites de sa blessure peu de temps après, la même année. Il fut enterré à Montbrun (Note de M. Ginesty, Président de l'Association des Vieilles Maisons françaises de l'Ariège-) En signe de deuil, une bande noire armoriée aux armes de la famille Villemur, une litre funéraire, a été peinte sur les fresques, à l'intérieur, tout autour de l'église. On appelait "Droit de litre" un privilège qu'avait le seigneur, patron et seigneur haut justicier dans les églises, et qui consistait au moment des deuils, à faire peindre les écussons de ses Armes sur une bande noire de velours autour de l'église. Souvent ces ceintures funèbres étaient peintes à fresque sur les murs et subsistaient même en dehors des périodes de deuil. (Extrait de "Montastruc la Conseillère et ses environs" Paul Mercadal Imprimerie du Sud 1973 Toulouse)

Bertand de Villemur fit sa sœur Briette héritière universelle de tous ses biens. Elle avait épousé Jean de Comminges et fit tout ce qu'elle put pour se débarrasser de son mari et de son beau-père en les empoisonnant. Sur la fin de sa vie, après avoir été bannie du royaume et condamnée à avoir la tête tranchée place Saint Georges, à Toulouse, elle rentra à Montbrun. Elle y mourut en 1571 laissant Montbrun à Georges de Foix, seigneur de la Gardiolle.

Georges ne put conserver ce patrimoine puisque, après un procès intenté auprès du Parlement de Paris par les filles de François de Villemur, sœurs de Bertrand et de Briette, contre ses prétentions et celles des sieurs de Pailhès et de Négrepelisse, celles-ci voyaient leurs requêtes satisfaites et passaient entre-elles le 15 août 1587, une transaction attribuant à Anne de Villemur, épouse de

Jean de Saint Lary seigneur de Bellegarde, sœur de Bertrand et de Briette, la terre de Montbrun. Elle faisait d'ailleurs donation de tous ses biens dans le château de Montbrun le 2 novembre 1587. Georges de Foix refusa toujours d'admettre le jugement de 1587. Il rappelle qu'il était l'héritier de Briette, mais "qu'il n'a pas voulu faire appel étant donné l'amitié que le roi notre souverain (Henri IV) porte au dit Grand Ecuyer (Roger de Bellegarde, fils d'Anne) et de la faveur qu'il a à la Cour". Au sujet du duc de Bellegarde, il faut noter que la plus grosse cloche de l'église de Montbrun d'un diamètre de 91 cm et d'un poids de 450kg porte l'inscription suivante:

IHS AUTEM TRANSIENS PER ME DIUM ILLOROM IBAT
NOBLE ANNE DE VILLEMUR MARAINE AVEC SON FILS ROGIER
FRANCE GRAND ESCUIER 1594

La sœur de Roger avait épousé, en secondes noces, Antoine-Arnaud de Pardaillan, seigneur de Gondrin, marquis d'Antin et de Montespan, chevalier des ordres du roi ; c'est le chevalier de Pardaillan des romans de Zévaco. (Jacques Bourgeat-Courrier des chercheurs et des curieux-Miroir de l'histoire n° 37, février 1953)

En 1639, Monsieur le Grand, le duc de Bellegarde, pair et grand écuyer de France, cède sa charge au marquis de Cinq Mars, favori de Louis XIII, qui prête serment le 15 novembre . Le marquis de Cinq Mars sera décapité en septembre 1642.

En 1667 le château est en fort piteux état. Monsieur de Froidour, envoyé dans les Pyrénées par Louis XIV pour mettre de l'ordre dans les forêts royales, s'arrête à Montbrun, parce que souffrant, du 23 au 26 août. Il y remarque les restes du château primitif sous la forme d'une tour carrée renfermant l'escalier et défendue par des meurtrières et d'un méchant corps de logis auquel on accède par un perron tout brisé. Au près de ces vestiges, le nouveau château n'est qu'un corps de logis avec une petite cour fort étroite. Il n'a plus rien de redoutable et est très délabré. Il appartient à la famille De Bellegarde de Gondrin.

Dans les délibérations des consuls de Montbrun, aux 17 et 18e siècles, Montbrun est situé dans le comté de Comminges, châtellenie de Saint Julien, mais dans le diocèse de Rieux. On trouve aussi mention des barons successifs de Montbrun.

Voici quelques extraits de ces archives :

Les derniers jours de 1662, les noms de huit habitants, choisis parmi les notables (prud'hommes), parmi lesquels seront désignés quatre nouveaux consuls, sont soumis "à l'approbation de

Monsieur le duc de Bellegarde, seigneur et baron de la présente ville ou en son absence à Monsieur Cani, son intendant.”

7 septembre 1687 :

Suivant les édits du roi et ordonnances de Monseigneur l'Intendant on doit procéder le premier dimanche de septembre à la nomination consulaire.

1^{ère} élection : Jean Faurous, bourgeois, Pey Soulle, fils de Jean, Pierre Ulhet de la Sicaude et Mathaly Prévot.

2^e élection : Arnaud Soulle, Raymond Mailhac, Charles Massip jeune, Jean Bouchet. Carlito

L'assemblée approuve les nominations qui seront présentées “ suivant les coutumes à l'agent de feu Monseigneur de Bellegarde ou à Madame notre seigneuresse ou à celui qui d'elle aura ordre pour en faire le choix “.

7 septembre 1698 :

Proposition des consuls de 1699 à “Mme la duchesse de Bellegarde Seigneuresse du présent lieu”

... septembre 1734 :

Dans le verbal et prestation de serment des consuls de l'année 1735, on cite Monsieur Damien, écuyer, seigneur et baron de Montbrun “ fait dans nostre château seigneurial de Montbrun, le 28 9bre 1734 (28 novembre 1734), Damien signé au dit verbal lequel luy a été remy. “

7 juillet 1735 :

On trouve encore “ Monsieur Damien, seigneur et baron du présent lieu “

1^{er} septembre 1740 :

Le choix des consuls est proposé à Me Jean Laurent Delage, docteur, avocat en parlement, juge du présent lieu, suivant le pouvoir qu'il a dit avoir de Messieurs les héritiers de feu noble Claude Damien, seigneur et baron de Montbrun et Mérigon.

6 octobre 1743 :

On cite “ Messire Guillaume Damien, seigneur et baron de Montbrun. “.

20 septembre 1750 :

Monsieur de Courdurier, Seigneur et Baron du présent lieu, doit venir incessamment dans son château. Monsieur Delage, Docteur, avocat au Parlement, juge de Montbrun, est nommé “ pour arranger Monsieur le Baron de la part de la communauté et luy témoigner le respect et la joye qu'elle a de recevoir un seigneur d'un mérite tel que celui de Monseigneur Baron “

30 septembre 1753 :

“ Auxquels a été proposé par les dits sieurs consuls qu'il leur est revenu que Monsieur de Courdurier seigneur et Baron du dit Montbrun doibe arriver dans son château avec Madame son

épouze et comme il convient à la communauté de faire la réception à un si digne seigneur et digne seigneuresse autant bien qu'il sera possible à la présente communauté sur quoi les sieurs consuls requièrent l'assemblée de deliberer pour prendre les arrangements des plus propres pour faire la susdite réception."

Messieurs les consuls avec leur " livraye " accompagnés des conseillers qu'il leur sera possible d'assembler, iront à l'extrémité de la communauté dans la présente juridiction pour y recevoir avec respect Monsieur le Baron et Madame la Baronne, leur présenter les clefs de la ville avec toutes les cérémonies en ce requises. Les consuls ont pouvoir de commander " la jeunesse qui sera le mieux en état de se présenter, de se rendre dans la ville mercredi prochain à huit heures du matin avec chacun son fuzil, laquelle jeunesse sera rangée et commandée par le sieur Monfort ancien guerrier (sic) qui aura soing qu'il n'y ayt point d'escandale. " On achètera quatre livres de poudre.

21 septembre 1755 :

Choix des consuls pour l'année 1756 : proposition envoyée à Messire Jean Baptiste de Courdurier, seigneur et baron de Montbrun et Mérigon.

17 janvier 1762 :

On apprend le décès, à Toulouse, de Mme de Courdurier Dame, Baronne et Seigneuresse de Montbrun.

Le syndic, Jean Louis Delage doit voir M. le Curé (M. Marsolies) pour faire un service pour le repos de son âme.

1er jour et dimanche de septembre 1765 :

Nomination des consuls pour l'année 1766 présentée à Monseigneur Jean Baptiste de Courdurier, seigneur baron de Montbrun : Pierre Monereau, François Bergé, Gilles Bariolet, Jean Bergé première nomination ; François Grillon Michelet, Paul Faurous, Jean Coutanceau, Ruchés, Jean Pierre Bouin seconde nomination

Au moment de la Révolution Jean de Courdurier est dit seigneur de Montbrun.

Dans une réunion de la fabrique en 1836 on parle de dame Rose de Lasserre veuve du Courdurier, et son fils Gustave comme détentrice des biens de la dame de Gondrin

On ne sait pas dans quelles circonstances ce château devint la propriété de la famille de Lapasse, qui le remit en état au début du 19e siècle. Il devint ensuite la propriété de la famille Miramont, monsieur Louis Miramont, né à Montbrun, le 1er juillet 1807, notaire royal à Labastide

de Besplas, marié le 24 février 1835 à Montbrun, avec Lisette Emilie de Lapasse, née à Montbrun le 27 septembre 1810, fille de Jean Bertrand et Anne Bouche avec lesquels elle est logée au château. Elle était la sœur de Pauline de Lapasse, sans descendance, décédée au château de Montbrun, le 19 août 1872..

En 1885, M. Adoue, instituteur à Montbrun, note dans sa monographie que « les trois-quarts de cette construction sont intacts ; le quart manquant a été démoli à dessein par M. de Lapasse, alors propriétaire du manoir. Le rez-de-chaussée de la partie conservée offre une demeure somptueuse. Au deuxième étage, dans la chambre de la tour occidentale, se trouve intact le lit du seigneur. Les quatre colonnes qui servent de pieds, montent, en s'arc-boutant, de façon à former un beau ciel. »

1918. Le château a été abandonné au lendemain de la Grande Guerre et est tombé en ruines, ruines imposantes encore qui constituent un témoignage de la richesse et de la puissance des seigneurs de Montbrun.

